Programme de formation

Le surendettement en 25 questions-réponses

#autorisation | #partage | #purge | #surendettement | #vente | #rétablissement personnel | #commission de surendettement

Référence : CIA-17827-006

Durée : 0.5 jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Formation approfondie sur le surendettement et le rétablissement personnel. Présentation schématique et concise du déroulement des procédures de surendettement et rétablissement personnel. Exposé d'une méthode d'identification de la phase dans laquelle le client se trouve. Comparaison mnémotechnique avec les redressements et liquidations judiciaires. *Vade-mecum* de solutions aux problèmes de la pratique.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'auditeur saura :

- Situer l'avancement de la procédure et, le cas échéant, solliciter l'autorisation idoine avant de recevoir un acte
- Plonger profondément dans les difficultés notariales du surendettement

Programme de la formation

I. Le surendettement

A. Les différentes étapes de la procédure

B. Acquérir l'information sur l'avancement de la procédure

C. Existe-t-il une période suspecte ou d'observation ?

D. L'autonomie patrimoniale du débiteur

E. Les effets de l'ouverture de la procédure

F. Les effets d'un plan conventionnel de surendettement

G. Conséquences des stipulations du plan sur la vente d'un immeuble

H. La distribution du prix de vente

I. L'indivisaire surendetté

J. Le débiteur bénéficiaire d'une libéralité

II. Le rétablissement personnel

A. Détecter un rétablissement personnel

B. Les conséquences patrimoniales d'un rétablissement personnel

C. La vente de droits immobiliers d'un débiteur en rétablissement personnel sans liquidation judiciaire

D. Le dessaisissement du débiteur

E. La vente d'un bien commun

F. La vente d'un bien indivis

G. Recevoir une donation au profit du débiteur

H. Les pouvoirs du liquidateur

I. Les droits des créanciers hypothécaires

J. La distribution d'un prix de vente

K. Indivision

Programme de formation

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur, Autre.

Pré-requis :

Avoir traité des questions de procédures collectives *lato sensu*.

Les points forts de la formation

- Étude de cas pratiques avec réponses associées.
- Étude des cas pratiques soumis en direct par l'auditoire.
- Intervention sous forme de recueil de solutions notariales.

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Tour de table
- Cas pratiques

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.

Pourquoi choisir cette formation

- 241 participants formés en 2024
- 96 questions écrites sur 2025
- 158 questions orales en 2025

Notre intervenant

Pierre-Marie REVERDY

Juriste consultant au CRIDON OUEST
Docteur en droit

Domaines d'intervention :

- Droit des sociétés
- Droit de l'entreprise individuelle
- Droit du surendettement
- Droit des procédures collectives
- Baux commerciaux

